

Certificat de compétences professionnelles en langues étrangères (CPLE) Anglais

RS6712 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15234
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2029

Certificateur(s)

GOFLUENT · SIRET : 43346752900080

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un monde de plus en plus interconnecté, la maîtrise de l'Anglais est devenue un atout crucial sur le marché français, européen et international. Les entreprises françaises, qu'elles soient petites ou grandes, interagissent fréquemment avec des partenaires, clients et fournisseurs internationaux. Ainsi, si près d'un actif sur trois utilise une langue étrangère dans son environnement professionnel, l'Anglais est la langue étrangère la plus utilisée dans le cadre du travail (source : CREDOC). La capacité à communiquer efficacement en Anglais ouvre des portes, favorise les échanges, et renforce la compétitivité française et européenne, sur les plans économiques et sociaux.

La certification Certificat de compétences professionnelles en langues étrangères - Anglais (CPLE) atteste le niveau en anglais d'une personne dans un contexte professionnel. Cette évaluation est faite en conformité avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL), avec 4 niveaux, allant de B1 et B2 (utilisateur indépendant) à C1 et C2 (utilisateur expérimenté).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Prendre connaissance d'informations exprimées oralement, en Anglais, en se référant à différents champs lexicaux, jargons techniques ou métiers, afin de réutiliser les éléments significatifs pour atteindre ses objectifs professionnels.
2. Analyser un document rédigé en Anglais, en identifiant les problématiques essentielles et le sens exprimé par le rédacteur, pour en faire usage dans des échanges à finalité professionnelle.
3. S'exprimer par écrit en langue anglaise, en développant des messages et arguments adaptés à un contexte professionnel, afin de communiquer avec ses interlocuteurs.
4. Prendre la parole en Anglais, en se référant à une variété de sujets liés à l'activité professionnelle, pour communiquer et interagir avec ses interlocuteurs.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse aux professionnels devant utiliser l'anglais dans le cadre de leurs activités.

Un test de positionnement préalable, lorsque l'apprenant débute sa formation en anglais, est disponible auprès sur la

plateforme en ligne :

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de deux membres.

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2029
Date de dernière délivrance possible	19/01/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6044

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.gofluent.com/fr-fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6712/>

Où se former

Formations référencées	6
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	840 € – 3 366 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	210
Parcours menés à terme	47
Taux d'achèvement	22 %
Période	10/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	230
Montant total engagé	201 425 €
Coût moyen par dossier	876 €
Durée moyenne	16 h

Période	10/2024 – 09/2026
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	10 %
Entreprise	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.